

St Raphaël, le 26/08/2020

Le Principal

Aux

Parents d'élèves

Objet : Accès aux services en ligne, accès à Pronote et demande de bourse de collège.

Madame, Monsieur,

- Le professeur principal de votre enfant, lui a remis directement à votre intention, un document relatif à la mise à disposition de services en ligne, vous y trouverez notamment vos identifiants et codes d'accès aux téléservices (ATEN), je vous conseille de vous y connecter rapidement et de personnaliser votre mot de passe. **Dans tous les cas, vous devez les garder précieusement durant toute la scolarité de votre enfant (au collège et au lycée).** Si vous aviez déjà utilisé les services en ligne l'année précédente, votre mot de passe est inchangé.
- Si vous souhaitez demander une bourse de collège pour l'année scolaire 2020-2021, vous devez vous connecter **entre le 1er septembre et le 15 octobre 2020 dernier délai** en suivant la procédure figurant sur le document joint. Si nécessaire, vous pouvez contacter le secrétariat de gestion (Mme Metta) en cas de besoin. Le collège propose aux parents qui ne disposent pas d'un accès à internet, un poste informatique qui se trouve en salle de réunion de l'administration. Vous pouvez en cliquant sur le lien qui figure sur le site internet du collège <https://www.collegekarr.fr/> effectuer une simulation afin de vérifier si vous pouvez prétendre à l'obtention d'une bourse de collège.
- Le professeur principal a également remis aux nouveaux élèves inscrits à cette rentrée, vos identifiants et codes d'accès à l'application internet Pronote, application destinée à vous permettre de suivre la scolarité de votre enfant. Là aussi, il vous sera demandé de personnaliser votre mot de passe. Les élèves et parents déjà inscrits l'an dernier au collège, conservent les mêmes identifiants et mots de passe.
- En cas de perte des identifiants, les parents peuvent les redemander par le biais du site internet du collège à l'adresse suivante : [demande de codes pronote ou aten](#) merci de faire néanmoins attention...

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Principal

  


St Raphaël, le 26/08/2020

Le Principal

Aux

Parents d'élèves

Objet : Accès aux services en ligne, accès à Pronote et demande de bourse de collège.

Madame, Monsieur,

- Le professeur principal de votre enfant, lui a remis directement à votre intention, un document relatif à la mise à disposition de services en ligne, vous y trouverez notamment vos identifiants et codes d'accès aux téléservices (ATEN), je vous conseille de vous y connecter rapidement et de personnaliser votre mot de passe. **Dans tous les cas, vous devez les garder précieusement durant toute la scolarité de votre enfant (au collège et au lycée).** Si vous aviez déjà utilisé les services en ligne l'année précédente, votre mot de passe est inchangé.
- Si vous souhaitez demander une bourse de collège pour l'année scolaire 2020-2021, vous devez vous connecter **entre le 1er septembre et le 15 octobre 2020 dernier délai** en suivant la procédure figurant sur le document joint. Si nécessaire, vous pouvez contacter le secrétariat de gestion (Mme Metta) en cas de besoin. Le collège propose aux parents qui ne disposent pas d'un accès à internet, un poste informatique qui se trouve en salle de réunion de l'administration. Vous pouvez en cliquant sur le lien qui figure sur le site internet du collège <https://www.collegekarr.fr/> effectuer une simulation afin de vérifier si vous pouvez prétendre à l'obtention d'une bourse de collège.
- Le professeur principal a également remis aux nouveaux élèves inscrits à cette rentrée, vos identifiants et codes d'accès à l'application internet Pronote, application destinée à vous permettre de suivre la scolarité de votre enfant. Là aussi, il vous sera demandé de personnaliser votre mot de passe. Les élèves et parents déjà inscrits l'an dernier au collège, conservent les mêmes identifiants et mots de passe.
- En cas de perte des identifiants, les parents peuvent les redemander par le biais du site internet du collège à l'adresse suivante : [demande de codes pronote ou aten](#) merci de faire néanmoins attention...

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Principal

  
Le Principal